



## Conclusion

Ulrich Bamberg

Kommission Arbeitsschutz und Normung (KAN)

Alte Heerstrasse 111, D-53757 Sankt Augustin

Mesdames et Messieurs,

Si, vous fiant au programme, vous vous faisiez une joie d'écouter ma collègue Marina Schröder, je crains fort que vous ne soyez déçus. Mme Schröder étant malheureusement empêchée, c'est à moi qu'il revient, mission honorifique autant que délicate, de présenter les conclusions de ces deux journées de conférence, soit plus de 20 communications et deux tables rondes. Je sollicite à l'avance votre indulgence si je ne rends pas égale justice à toutes celles et à tous ceux qui ont pris la parole ici. Par bonheur, je peux m'appuyer sur la récapitulation que Marie-Chantal Blandin a faite, hier au soir, des travaux de la première journée.

Comme l'indique le thème de cette conférence, le contexte politique actuel est marqué par deux défis :

- . l'élargissement de l'Union Européenne à 25 Etats membres et
- . la mondialisation des marchés.

Ces deux processus ont des effets notables tant sur la prévention des risques professionnels que sur la normalisation. Cependant, nous sommes en principe bien placés, nous autres Européens, pour faire face à ces défis - Jean-Luc Marié et Frank Gambelli l'ont dit clairement hier, lors de la séance d'ouverture - et nous pouvons aborder nos tâches futures avec confiance.

. L'élargissement est une réalité et les préventeurs sont en train de s'investir dans ce processus et de propager une culture de prévention à l'échelle européenne. S'il n'est pas toujours possible, en raison de traditions et d'expériences nationales différentes, de se retrouver d'emblée au même niveau, les divers outils et projets de coopération nous ont aidés à apprendre les uns des autres, à échanger nos idées et à mieux nous comprendre.

. Dans ce contexte, la normalisation est elle-même considérée comme un « formidable creuset ».

. La Nouvelle Approche, abstraction faite des critiques de détail qui lui sont adressées, est si largement reconnue qu'elle est déjà devenue un modèle exportable et que, même hors d'Europe, elle est jugée digne d'être imitée.

Il est néanmoins opportun de la réviser et de la mettre à jour.

« Un aspect important est le renforcement de l'harmonisation des procédures d'accréditation et de notification. Cela relève en partie de la compétence des Etats membres. Cependant, le succès espéré dans ce domaine ne sera pas au rendez-vous sans une action globale d'harmonisation pilotée par l'Europe. Les différences de qualité dans les essais et la certification ébranlent la confiance dans l'ensemble du système.

La surveillance du marché, souvent citée et réclamée, doit être coordonnée au niveau européen. Il s'agit là en particulier d'une exigence fondamentale des fabricants européens, dont les produits sont conformes aux règles et aux normes européennes et qui se trouvent confrontés à des fournisseurs de produits non

conformes aux exigences de sécurité, mais qui pénètrent le marché grâce au marquage CE. Une surveillance du marché efficace et coordonnée permettrait la détection précoce de tels produits. »

Vous ne vous rappelez probablement pas que ces deux critiques centrales suscitées par la mise en pratique de la Nouvelle Approche ont été formulées il y a quatre ans dans la conclusion de la Conférence de Dresde. Je ne cite pas ce texte pour vous déconcerter mais pour vous montrer qu'il s'agit là de processus laborieux et de longue haleine. Vous avez également pu vous rendre compte hier, en écoutant Pascal Etienne et Karl-Heinz Noetel, que ces problèmes attendent toujours leur solution.

Les nouveaux Etats membres se sont rapidement trouvés confrontés aux défis que résume le titre de notre conférence : à peine ont-ils adapté leurs systèmes de prévention et de normalisation à ceux de l'UE qu'il leur faut affronter une situation nouvelle dans laquelle, du fait de la mondialisation des marchés, l'axe des activités de normalisation passe du plan européen au plan international.

J'ai été fort heureux d'entendre Milan Srna, de l'Institut de prévention de Slovénie, présenter comme allant de soi la différence de statut entre les règlements et normes relatifs d'une part à la prévention des risques professionnels et d'autre part à la sécurité des produits. Il me semble que cette distinction, également soulignée par Christina Fogelquist, de la Commission Européenne, entre directives régissant la politique sociale et directives applicables au marché intérieur européen, n'est pas encore bien assimilée dans les différents Etats membres de l'UE, même les plus anciens.

C'est là une des nombreuses raisons pour lesquelles la coopération et la coordination ont tant d'importance pour les préventeurs si ces derniers veulent prendre position par rapport à la normalisation en général et à la normalisation internationale en particulier.

En effet, si flattés que nous soyons, en tant qu'Européens, de voir la Nouvelle Approche devenir un article d'exportation, les véritables défis touchent au fond : les principes et le niveau de la prévention en Europe ne doivent pas être sapés par les normes internationales ; pour garantir que cela ne se produira pas, il est essentiel que les préventeurs se concertent et défendent, pour reprendre la formule de J.-L. Marié, un point de vue européen commun.

Nous voici arrivés au second volet de cette conférence, autrement dit aux communications consacrées aux coopérations et aux réseaux. Soit dit en passant, j'ignorais encore la semaine dernière que les réseaux étaient déjà si nombreux.

Certains ont fait une proposition radicale : fusionner tous les réseaux qui traitent de prévention des risques professionnels. Cette proposition a suscité une très franche opposition. Nous pouvons en retenir que chacun de ces réseaux a sa propre raison d'être, ses propres centres d'intérêt, ses propres règles et structures et ses propres utilisateurs.

Cela dit, la discussion a également établi l'existence de chevauchements au niveau des informations et du contenu des bases de données. Aussi l'une des suggestions issues de cette conférence est-elle de rendre les informations d'intérêt général accessibles aux autres réseaux ou au public.

Les réseaux présentés sont de structure très diverse :

- . Certains s'adressent à un groupe d'utilisateurs défini et contrôlé, d'autres sont ouverts et accessibles à tous.

- . Certains s'en tiennent pour l'essentiel à fournir de l'information, d'autres invitent expressément l'utilisateur à réagir et à répondre.

Je pense que les organisateurs de cette conférence ont été bien inspirés en prévoyant autant de temps pour la présentation détaillée des réseaux existants. Ainsi, tous ont pu apprendre les uns des autres et recueillir des suggestions utiles pour l'optimisation de leurs propres réseaux.

L'une des prémisses de tous ces efforts d'optimisation est évidemment que coopérations et réseaux ne constituent pas une fin en soi. Ce sont des instruments et des outils dont le but principal est de servir à l'élaboration de positions communes en matière de prévention.

Arrivé au terme de cette synthèse, je tiens à redire que l'échange électronique d'informations ne saurait se substituer aux contacts humains. Pour coopérer en toute confiance, j'aimerais bien m'asseoir à la même table que celle ou celui avec qui je me suis jusqu'à présent contenté d'échanger des e-mails. Rien qu'à cet égard, cette conférence a été un plein succès.

Dans quelques minutes, nous allons nous dire au revoir. Auparavant, j'aimerais adresser quelques remerciements :

- . En tout premier lieu, je remercie les orateurs et les participants. Nous allons repartir avec de nombreuses communications et propositions qui nous donneront encore à réfléchir pendant un certain temps si nous voulons améliorer les conditions requises pour coopérer, élaborer des positions et influencer sur les activités de normalisation.

C'est pourquoi je sais gré aux organisateurs d'avoir annoncé que nous pourrions bientôt tout relire en détail sur le site d'EUROSHNET.

- . Ensuite, je voudrais aussi remercier les interprètes qui ont dû venir à bout de notre jargon. Grâce à eux, nous avons pu, pendant ces deux journées, reproduire en plus petit la diversité linguistique européenne.

- . Des remerciements tout particuliers vont à l'INRS et à son directeur général J.-L. Marié pour leur hospitalité et la remarquable façon dont ils ont pris en charge cette manifestation. L'immeuble dans lequel notre conférence s'est tenue constituait un cadre agréable et je suis certain que les plaisirs de la table ont été pour quelque chose dans son succès.

- . C'est tout exprès que j'ai gardé pour la fin mes remerciements – nos remerciements à tous - pour l'excellente organisation de cet événement : il convient ici d'applaudir bien fort Jocelyne Jolly et son équipe franco-allemande.

Une fois encore merci à toutes et à tous ! Bon retour !

Au revoir !